

**www.e-rara.ch**

**Histoire de l'Eglise vaudoise depuis son origine et des Vaudois du  
Piémont jusqu'à nos jours**

**Monastier, Antoine**

**Lausanne, 1847**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rar 27486

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-65543>

Chapitre II.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

---

---

## CHAPITRE II.

### ALTÉRATION DES DOCTRINES, DU CULTE ET DE LA VIE DE L'ÉGLISE DEPUIS CONSTANTIN.

Aperçu de l'état précédent de l'Eglise. — La paix dont elle jouit élargit la porte aux altérations. — Arianisme. — Pélagianisme — Luites et fâcheuses conséquences. — La protection de Constantin accordée à l'Eglise parait fâcheuse. — Fatale au clergé par le piège attaché aux richesses. — L'Eglise tombe sous la dépendance de l'empereur. — Il rehausse l'épiscopat. — Evêque de Rome. — Les païens en entrant en foule dans l'Eglise y apportent leurs superstitions. — Les cérémonies nouvelles s'affermissent avec l'invasion des Barbares. — L'autorité des saintes Ecritures affaiblie. — Les doctrines se modifient et s'altèrent, introduction de la messe et de plusieurs erreurs.

Les germes d'un grand nombre d'erreurs avaient pu être remarqués dans la période précédente, mais ils avaient été comprimés et arrêtés dans leur essor, d'un côté par l'abondance des plantes saines, vigoureuses et fructifiantes qui couvraient le sol de l'Eglise, de l'autre par le peu de place et de temps que les persécutions incessantes laissaient aux esprits étroits ou ambitieux pour former et propager leurs doctrines.

Mais un temps de paix extérieure étant venu pour l'Eglise, de nombreux avantages temporels lui ayant été accordés, la vie chrétienne, la saine doctrine et le service divin s'altèrent. Arius, prêtre d'Alexandrie, vers l'an 318 à 321, émit un système de doctrine qui ébranle l'Evangile par sa base, en niant la divinité de Christ et en ne reconnaissant en lui que la première et la plus excellente des créatures de Dieu. Dès son origine, cette hérésie qui réduit la foi à

fort peu de chose, et qui met à l'aise l'esprit humain, fut accueillie par plusieurs avec empressement. Condamnée au concile de Nicée, victorieuse sous Constance, combattue de nouveau et avec succès par la fidélité chrétienne, elle vit néanmoins ses principes adoptés par de nombreuses fractions de l'Eglise. Professée dans la suite par les Visigoths, les Vandales, les Suèves et les Bourguignons, elle envahit l'Italie, la Grèce, la Gaule, l'Espagne et l'Afrique.

A côté de beaucoup d'autres erreurs, qu'on ne peut mentionner ici, en surgit une, l'an 412, dont les effets ne furent pas moins funestes que ceux de l'arianisme. C'est la doctrine de Pélage, moine breton, sur le libre arbitre, accordant à tout homme la liberté de se déterminer pour le bien aussi facilement que pour le mal, et ne voyant dans l'empire du péché qu'une habitude à laquelle la volonté peut se soustraire. Doctrine qui, en élevant les forces de l'homme, et en niant son incapacité pour le salut, anéantit, ou du moins affaiblit considérablement le dogme de la rédemption par Jésus-Christ, méconnaît la régénération et présente sous un faux jour la sanctification. Ce système, un peu adouci et coloré d'une apparence plus chrétienne, trouva bien des partisans, malgré la puissance de foi avec laquelle Augustin, évêque d'Hippone, le combattit, et le mérite des œuvres qu'il favorisait se glissa insensiblement dans les doctrines d'un grand nombre d'Eglises, surtout en Orient et en France.

Des discussions sans fin, des luttes déplorables, dans la plupart des Eglises et entre les diverses Eglises, furent le résultat de toutes les doctrines nouvelles. Est-il besoin d'ajouter que la vraie foi déchet nécessairement et apparut toujours moins vive et surtout toujours plus rare.

Un grand événement influa puissamment sur les desti-



nées de l'Eglise, c'est la protection qu'un empereur, Constantin-le-Grand, accorda aux chrétiens et la position qu'il fit au christianisme, soit en le substituant au paganisme, soit en le déclarant religion de l'Etat. Si certains avantages, tels que la liberté du culte et le repos ont été dès-lors acquis aux chrétiens, on ne saurait cependant nier que de grands maux n'en aient été la conséquence.

Favorisés par l'empereur, mis en possession des temples païens, des honneurs accordés précédemment aux prêtres idolâtres et de leur crédit, comblés de richesses, les évêques furent bientôt exposés à toutes les tentations de l'ambition, de l'amour du monde et de l'autorité. Chaque fonctionnaire de l'Eglise, suivant leurs traces, vit sa considération s'accroître par les avantages extérieurs qui lui étaient faits, et comme ses chefs, il songea à en jouir. La distinction entre les ecclésiastiques et les simples membres de l'assemblée s'établit toujours plus. Les dignitaires adoptèrent un costume particulier. La simplicité et l'humilité cédèrent la place à la vanité, à l'ambition et à l'orgueil. La carrière ecclésiastique fut suivie par un grand nombre, en vue des avantages terrestres qui y étaient attachés (1).

Un autre mal bien grand aussi, qui résulta de la nouvelle position faite à l'Eglise par la protection de l'empereur, fut cette protection même. Car, accepter un protecteur,

(1) Pour comprendre comment la puissance de l'épiscopat s'est établie et ancrée, et comment a pu s'organiser la hiérarchie telle qu'elle est dans l'Eglise catholique romaine, il faut lire le comte Beugnot ou le comte A. de Saint-Priest, qui expliquent comment, après le patronage accordé à l'Eglise par Constantin, le patriciat romain a peu à peu envahi l'épiscopat, a ainsi affermi sa prééminence dans l'Eglise et dans l'Etat, et a jeté les fondements de la hiérarchie catholique. (V. *Semeur*, t. XIV, n° 33, p. 258 à 264.)

c'est reconnaître la dépendance où l'on est de lui (1). On croit avoir gagné un appui et l'on s'est courbé sous le joug. L'Eglise chrétienne s'en aperçut bientôt. Les empereurs intervinrent dans le choix des évêques des métropoles, s'assurèrent leur soumission, et plus d'une fois, par le nombre de leurs créatures, influèrent sur les décisions des conciles.

En retour des avantages que les empereurs retiraient de la soumission des évêques de Rome, on les vit soutenir les prétentions de ceux-ci à la prééminence sur tous les autres évêques et leur faciliter la victoire. Par leur concours, les évêques de Rome se firent reconnaître leur titre et leur préention de papes ou de pères des chrétiens.

Le culte se ressentit aussi de cette substitution du christianisme au paganisme comme religion de l'Etat. Le peuple idolâtre qui, cédant à la force des choses, avait fait profession de l'Evangile, avait apporté dans l'Eglise ses superstitions avec lui. On crut devoir lui concéder quelque chose. On orna les temples; on revint à la magnificence et à la pompe des anciens cultes lévitique et païen, auxquels on emprunta des emblèmes, des images, des statues, des costumes, des autels, des vases sacrés et des cérémonies (2).

Avec les invasions des Barbares, se consolida toujours davantage ce culte cérémoniel. On crut que ces peuples ignorants et grossiers, la terreur de la civilisation, et aussi nombreux que les arbres des forêts, ne pourraient être adoucis par la prédication de l'Evangile, et que le seul moyen

(1) Un autre mal très-funeste attaché à une telle protection, c'est qu'on est entraîné à protéger par les armes charnelles ce qui est entièrement du ressort des armes spirituelles, comme la foi, etc.

(2) La croix adoptée pour étendard devint promptement un objet de culte, comme l'était pour le soldat romain son drapeau.



pacifique de leur en imposer et de les émouvoir était l'éclat des cérémonies d'un culte pompeux.

Une fois sur cette voie, sous l'empire de toutes ces causes réunies, dans un temps de troubles politiques qui paralysaient la réflexion et l'action du nombre toujours petit des hommes pieux, s'affermir et se développa ce culte idolâtre qui a envahi l'Eglise latine ou romaine et s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui.

L'autorité de la sainte Ecriture fut affaiblie par l'intrusion des livres apocryphes dans le canon des écrits inspirés, par la considération et la valeur croissante que l'on accorda aux opinions des pères de l'Eglise, ou anciens écrivains ecclésiastiques, par les prétentions des conciles à fixer le sens du texte sacré d'une manière exclusive, et enfin par l'usurpation du pouvoir spirituel par les papes, en leur prétendue qualité de successeurs de saint Pierre et de saint Paul.

Les bases de la foi étant déplacées, les doctrines de l'Eglise se modifièrent toujours plus et un culte arbitraire succéda au service en esprit et en vérité. L'histoire de ces changements ne nous occupera pas; ils n'appartiennent qu'indirectement à notre récit, savoir par la résistance que les fidèles y opposèrent. Il suffira donc, pour l'intelligence des événements subséquents, de rappeler que le culte des images fut généralement introduit et devint une partie essentielle de la religion romaine. La messe, destinée à rappeler le sacrifice du Sauveur, devint peu à peu elle-même un prétendu sacrifice, mais non sanglant, du corps de Christ pour la rémission des péchés des vivants et des morts. Vingt papes peut-être ont élaboré le canon de la messe, et imaginé quelques formes nouvelles, quelques adjonctions à son cérémonial. Une fois en si bon chemin, pourquoi se serait-on arrêté? On inventa le purgatoire, les indulgences,

les pénitences de commande, les vigiles, les longs jeûnes, le carême, les dispenses, la confession auriculaire, l'extrême-onction, l'absolution et les messes pour les morts; tout autant de moyens d'enlacer les âmes et de les maintenir dans une funeste sécurité, aussi bien que d'attirer à l'Eglise une autorité effrayante et des richesses sans bornes.

Enfin, par la doctrine de la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de la cène et l'adoration de l'hostie, l'Eglise retomba dans l'idolâtrie. Formée des débris du formalisme juif, des superstitions du paganisme, de lambeaux défigurés de l'Evangile et des spéculations ou rêveries humaines, l'Eglise latine catholique, apostolique et romaine a été en laborieux travail d'enfantement durant dix à douze siècles pour rassembler, coordonner, raccommo-der et assujettir cette bigarrure et cette variété, qu'elle a décorée de la qualification prétentieuse d'une et *infaillible*.